



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement public

Question écrite n° 22018

Texte de la question

Se référant à la réponse ministérielle à sa question écrite n° 14205 publiée au Journal Officiel du 4 mars 2008, Mme Marie-Jo Zimmermann attire à nouveau l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le fait que de nombreux partis politiques ont bénéficié de la déclaration de rattachement de plus de cinquante candidats lors des élections législatives de 2007. Cette déclaration conditionne le versement de l'aide publique de l'État à condition que les candidats obtiennent au moins 1 % des suffrages exprimés. Elle souhaiterait tout d'abord connaître la liste des partis politiques ayant plus de cinquante candidats rattachés, mais n'ayant pas cinquante candidats ayant atteint le seuil de 1 % des suffrages exprimés. Pour chacun de ces partis, elle lui demande le nombre total de voix obtenues, le nombre total de candidats rattachés et le nombre de candidats rattachés ayant obtenu au moins 1 % des suffrages exprimés. Elle souhaiterait par ailleurs qu'elle lui précise la liste des partis politiques auxquels plus de cinquante candidats ayant obtenu au moins 1 % des suffrages exprimés se sont rattachés. Pour chacun de ces partis, elle souhaiterait également connaître le nombre total de voix obtenues, le nombre total de candidats rattachés et le nombre de candidats rattachés ayant obtenu au moins 1 % des suffrages exprimés.

Texte de la réponse

Parmi les partis politiques auxquels plus de 50 candidats ont déclaré se rattacher lors du dernier renouvellement de l'Assemblée nationale, 8 n'ont pu bénéficier du dispositif relatif à l'aide publique car leurs candidats n'ont pas obtenu plus de 1 % des suffrages exprimés dans 50 circonscriptions. Le tableau suivant expose la liste de ces partis ainsi que le nombre de candidats rattachés, le nombre total de voix obtenues et le nombre de candidats ayant obtenu au moins 1 % des suffrages exprimés.

PARTIS ET GROUPEMENTS politiques ayant présenté des candidats dans au moins 50 circonscriptions, mais n'ayant pas atteint le seuil de 1 %	NB DE voix obtenues	NB TOTAL de candidats	NOMBRE DE candidats ayant obtenu 1 % et plus
Parti social libéral européen	506 492	86	43
La France en action	149 489	476	48
Mouvement républicain et citoyen	110 000	81	26
Mouvement national républicain	101 166	383	19
Debout la république	61 982	61	17

Génération écologie	37 856	85	40
Parti des travailleurs	35 875	155	10
Parti Rachid Nekkaz	8 995	53	4
Total		1 380	207

La liste des partis politiques auxquels plus de 50 candidats ayant obtenu au moins 1 % des suffrages exprimés se sont rattachés est présentée dans le tableau ci-dessous. Sont également précisés le nombre total de voix obtenues, le nombre total de candidats rattachés et le nombre de candidats ayant obtenu au moins 1 % des suffrages exprimés.

PARTIS ET GROUPEMENTS politiques auxquels plus de 50 qui ont obtenu au moins 1 % des suffrages exprimés se sont rattachés	NB DE voix obtenues	NB TOTAL de candidats	NOMBRE DE candidats ayant obtenu 1 % et plus
Union pour un mouvement populaire - UMP	10 287 207	588	582
Parti socialiste	6 432 544	531	530
UDF - Mouvement démocrate	1 920 304	561	544
Parti communiste français - PCF	1 158 559	514	502
Front national - FN	1 095 784	558	556
Les Verts	859 781	580	548
Ligue communiste révolutionnaire - LCR	534 666	497	492
Parti radical de gauche	365162	71	56
Mouvement pour la France - MPF	356 786	420	308
Lutte ouvrière - LO	218 233	563	171
Chasse, pêche, nature et traditions - CPNT	214 389	246	205
Le Trèfle-Les Nouveaux écologistes Homme-Nature-Animaux	99 603	190	119
Mouvement écologiste indépendant - MEI	77 253	132	82
Solidarité écologie gauche alternative - SEGA	73 220	84	64
Total	23 693 491	5 535	4 759

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22018

Rubrique : Partis et mouvements politiques

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 avril 2008, page 3610

Réponse publiée le : 26 août 2008, page 7392